

Un nouveau maire : un nouvel élan

Le conseil municipal, par 23 voix contre 4, a élu un nouveau maire le 20 octobre : Fabrice Poussardin. Dans le cadre de la loi sur le non-cumul de mandats exécutifs locaux et nationaux, Mireille Jouve, également sénatrice des Bouches-du-Rhône, s'est trouvée face à un choix difficile. Elle a démissionné de son mandat de maire. C'est donc le premier adjoint, Fabrice Poussardin, qui lui succède à la première magistrature.



« J'ai conscience de l'ampleur de la tâche que je dois accomplir ainsi que de mes devoirs envers les Meyrarguais. »

FABRICE POUSSARDIN
MAIRE DE MEYRARGUES

L'instant n'était pas uniquement solennel. Il était émouvant. "J'ai une pensée toute particulière pour mon père, Marceau Poussardin, maire honoraire, élu pendant 30 ans et maire de Meyrargues pendant 24 ans. Mon père m'a appris combien être élu au service des autres était passionnant et enrichissant. (...) Il m'a aussi appris que seul l'intérêt général doit guider les décisions d'un maire et d'un conseil municipal. Il m'a transmis ces valeurs, elles inspireront mon action...", a déclaré avec humilité Fabrice Poussardin, à l'issue

de son élection, le 20 octobre dernier. L'émotion a gagné l'assistance. Dans son allocution, le nouveau maire a souligné la poursuite des initiatives et des engagements pris jusqu'alors par l'équipe municipale. La concertation, l'accomplissement des grands projets comme l'aboutissement des travaux de proximité tiendront une place de choix dans les perspectives d'avenir.

Un nouvel adjoint

Un nouvel adjoint a rejoint l'équipe de la majorité : Eric Giannerini. Ses com-

pétences en matière de numérique et d'informatique sont essentielles notamment en termes de protection des données et du développement de la vidéo-protection. "Je suis ravi qu'il puisse ainsi mettre son savoir-faire au service des Meyrarguais à l'heure où ces technologies sont plus que jamais indispensables", a souligné Fabrice Poussardin.

MIREILLE JOUVE RESTE CONSEILLÈRE MUNICIPALE ET MÉTROPOLITAINE

Mireille Jouve a dû trancher entre son mandat de maire et celui de sénatrice dans le cadre de la loi sur le non-cumul de mandats. Après 22 ans en tant qu'élue, dont 9 années comme premier magistrat, elle a choisi de poursuivre son mandat de sénatrice. "Je laisse les clés à quelqu'un de confiance qui saura maintenir les engagements que nous avons pris. Je suis sereine car je sais que l'équipe municipale est solide et à l'écoute de chacun. Et puis je reste conseillère municipale", rassure-t-elle en soulignant que son cœur resterait quoi qu'il arrive à Meyrargues. Ce village où elle est née, a grandi et qui a vu grandir ses enfants. Mireille Jouve restera également conseillère métropolitaine. Rappelons qu'elle vient d'être élue secrétaire du sénat. Elle siège donc parmi les 26 membres du bureau de la Haute Assemblée.



→ Fabrice Poussardin entouré de son père, Marceau et de Mireille Jouve qui est devenue à cette occasion maire honoraire par arrêté du préfet. La majorité lui a décerné la médaille de la Ville.



L'ÉLECTION DES ADJOINTS

À l'ordre du jour de ce conseil municipal les adjoints ont également été élus. Dans l'ordre : Pierre Bertrand, Andrée Lallauze, Maria-Isabel Verdu, Sandra Thomann, Philippe Grégoire, Jean-Michel Moreau, Sandrine Halbedel et Eric Giannerini (ancien conseiller municipal).